



SSEFS

Recteur Louis

CRÉATION

Le SSEFS Recteur Louis a été créé en 1990. Le service est géré par la Fondation OVE qui accueille 2 500 enfants, adolescents et adultes dans une soixantaine d'établissements et services. Le SSEFS fait partie du DSTL qui regroupe 4 établissements dédiés à la surdité et aux troubles du langage.



Enfants, adolescents et jeunes adultes sourds.



Le service dispose d'un agrément de 165 places.

AUTORITÉ DE CONTRÔLE

Agence régionale de santé Auvergne - Rhône-Alpes.



L'ADMISSION

Elle s'effectue sur notification de la MDPH pour une orientation vers un sessad / SSEFS.



FINANCEMENT

• Assurance maladie



ORIENTATION

• MDPH



Équipe interdisciplinaire

Un directeur - Des médecins - Un chef de service paramédical
Des orthophonistes - Des psychologues - Un neuropsychologue
Des éducatrices spécialisées - Une assistante sociale
Un coordonnateur pédagogique - Des enseignants spécialisés mis à disposition par l'Éducation Nationale.



SSEFS

Recteur Louis

Situation géographique

Les locaux administratifs du SSEFS Recteur Louis sont situés à Vaulx-en-Velin (69).

Moyen d'accès

Par les transports en commun lyonnais :

- Métro ligne A ou Tramway ligne T3 - arrêt « Vaulx-en-Velin La Soie » puis bus ligne 16 - arrêt « Marius Grosso ».

Par la route :

- Périphérique Laurent Bonnevey, sortie « Villeurbanne - La Soie ».
- Rocade Est, sortie n°6 « Meyzieu centre - Décines centre - Le Grand Large ».

Contact

- Directeur DSTL : **Yves BÉROUJON**
- Directrice adjointe SSEFS Recteur Louis : **Alexandrine BARONNIER**
alexandrine.baronnier@fondation-ove.fr



Suivre notre actualité sur le blog

[Http://blog.fondation-ove.fr/dispositifsurdite/](http://blog.fondation-ove.fr/dispositifsurdite/)



Fondation OVE - SSEFS Recteur Louis

19, rue Marius Grosso
69120 VAULX-EN-VELIN

Tél. : 04 72 78 71 00

ssefs.recteurloUIS@fondation-ove.fr

www.fondation-ove.fr



Imprimé par
L'ESAT MYRIADE



SSEFS Recteur Louis

Service de soutien à l'éducation familiale et à la scolarisation

Mars 2016



SFEFS Recteur Louis

LES MISSIONS

La mission du SFEFS est de favoriser l'insertion scolaire, sociale et professionnelle de l'utilisateur en lui proposant un accompagnement en fonction de ses besoins.

La mission du service consiste :

- à aider l'utilisateur à acquérir une langue française solide, à développer une bonne communication, à construire des savoirs et des connaissances tout en favorisant l'épanouissement de sa personnalité,
- à apporter conseils et soutien à sa famille,
- à accompagner les différents acteurs intervenant auprès de l'utilisateur (établissement scolaire, hôpital, interprètes, codeurs, audioprothésistes).

L'ACCOMPAGNEMENT

Différentes prises en charge sont proposées :

- médicales et paramédicales (médecine, psychologie et orthophonie),
- pédagogiques (enseignement, accompagnement en classe, remédiation),
- éducatives,
- sociale.

Les modalités d'accompagnement sont définies en fonction des besoins repérés et des attentes du jeune et de sa famille.

LE PROJET INDIVIDUALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT

Il est construit avec l'utilisateur et sa famille et fait l'objet d'une révision annuelle. Il précise les objectifs prioritaires de l'accompagnement au regard des besoins de la personne accueillie en lien avec l'offre de service.

L'ORGANISATION

L'équipe intervient auprès de l'utilisateur du lundi au vendredi de 8h à 18h30 :

Les prises en charge ont lieu dans les différents lieux de vie (établissement scolaire, domicile familial, etc.) de l'enfant ou du jeune accompagné ou dans les locaux du dispositif.

LES DOCUMENTS D'ACCUEIL

Lors de l'admission sont remis les documents suivants :

- plaquette du *Dispositif Surdité et Troubles du Langage*
- livret d'accueil
- charte des droits et libertés de la personne accueillie
- règlement de fonctionnement.

LE CONTRAT DE SÉJOUR

Il est signé dans le mois suivant l'admission. Il définit les objectifs de l'accompagnement et formalise les engagements réciproques de l'utilisateur, de sa famille et de l'établissement.

L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES PRESTATIONS

Depuis 2006, le *SFEFS Recteur Louis* est engagé dans une démarche continue d'amélioration de la qualité du service rendu. Cette démarche s'appuie sur le référentiel d'évaluation interassociatif intégrant les recommandations de bonnes pratiques de l'anesm.

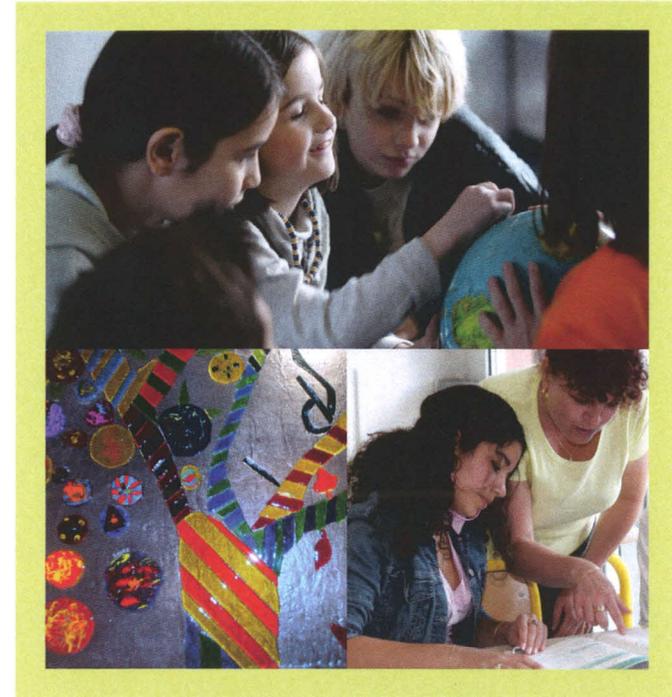
LE DROIT DE PARTICIPATION ET D'EXPRESSION

La famille de l'utilisateur est invitée, chaque année, à donner son avis sur le fonctionnement du service par le biais d'une enquête de satisfaction.

LES PARTENARIATS

Pour remplir ses missions, le service est en lien avec :

- l'Éducation nationale : établissements scolaires, Inspection académique, Rectorat
- des professionnels en libéral
- le milieu hospitalier de secteur (HFME, HEH)
- les établissements spécialisés dans la surdité (INJS, IJS, CAMSP, SFEFS limitrophes)
- CMP
- Services sociaux extérieurs (MDR, PMI, assistantes sociales de secteur, scolaires)
- des services d'interprétariat en LSF : exaequo, crils, siels.



Sigles et acronymes

Anesm : agence nationale d'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

CAMSP : centre d'action médico-social précoce.

CMP : centre médico-psychologique.

Crils : centre ressources en interprétation en langue des signes.

DSTL : dispositif surdité et troubles du langage.

HEH : hôpital Edouard Herriot.

HFME : hôpital femme-mère-enfant.

IJS :

INJS : institut national de jeunes sourds

LSF : langue des signes française.

MDPH : maisons départementales des personnes handicapées.

MDR : maison du Rhône.

PMI : protection maternelle infantile.

Sessad : service d'éducation spéciale et de soins à domicile.

Siels : service interprètes langue des signes.

SFEFS : service de soutien à l'éducation familiale et à la scolarisation.